



## LA COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION PRÉSENTE SON RAPPORT INTÉrimAIRE ET UNE PUBLICATION HISTORIQUE

Le 24 février 2012 – Vancouver (C.-B.) - La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a dévoilé aujourd'hui son rapport intérimaire, ainsi qu'une publication portant sur l'historique des pensionnats indiens.

Le rapport intérimaire de la Commission de vérité et réconciliation du Canada porte sur les activités de la Commission depuis sa création jusqu'au 30 juin 2011, et présente 20 recommandations touchant cinq domaines : les activités de la Commission, l'éducation, le soutien aux survivants, la réconciliation et la commémoration. Il s'agit d'un bref résumé des témoignages de près de trois mille anciens élèves et employés des pensionnats qui ont été entendus par les commissaires.

« La vérité sur le système des pensionnats incitera de nombreux Canadiens à voir leur pays différemment », a déclaré le président de la Commission, le juge Murray Sinclair, dans une allocution prononcée au Centre pour le dialogue de l'Université Simon Fraser. « Ces vérités sont difficiles, mais ce n'est qu'en y faisant face que nous pourrons jeter les bases de la réconciliation. »

« Nous pouvons saisir une occasion incroyable d'établir des relations de respect mutuel entre les Canadiens autochtones et non autochtones, et de les entretenir », a commenté le chef Wilton Littlechild, commissaire de la Commission de vérité et réconciliation. « Les pensionnats indiens ont existé au Canada pendant plus d'un siècle. De la même manière, le processus de réconciliation devra s'étendre sur des générations. Le respect se rétablira lentement. Il faudra consacrer temps et efforts à la réparation des séquelles de cet héritage. »

Dans le cadre de son mandat, la Commission a également publié *Ils sont venus pour les enfants : le Canada, les peuples autochtones et les pensionnats*, qui examine plus de 100 ans d'histoire, les objectifs, l'exploitation et la supervision du système des pensionnats indiens, ainsi que ses séquelles et son héritage actuel. Dans ce document, on constate que :

- Les pensionnats indiens ont été une agression contre les enfants, les familles, les nations et la culture autochtones. Le système des pensionnats indiens a eu des conséquences immédiates qui ont laissé des séquelles dès les premières années.
- Les Canadiens n'ont pas été informés de manière complète et adéquate sur la nature des sociétés autochtones et les relations entre les peuples autochtones et non autochtones.



Lors de l'annonce, la commissaire Marie Wilson a présenté la première copie du rapport *Ils sont venus pour les enfants* à l'honorable Jackson Lafferty, ministre de l'éducation et représentant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

« Nous espérons que ce rapport jouera un rôle utile et permanent dans les efforts continus visant à informer les Canadiens sur ce volet de notre histoire », a déclaré la commissaire Marie Wilson.

En réponse, le ministre Lafferty a souligné que « le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest reconnaît que les questions entourant l'héritage des pensionnats dans les Territoires du Nord-Ouest sont extrêmement importantes pour tous. Par le biais de nos programmes d'études et ressources pédagogiques, nous nous assurons que tous les élèves, enseignants et spécialistes de notre système d'éducation comprennent l'époque des pensionnats et son héritage dans notre histoire. »

Le *Rapport intérimaire* de la CVR et *Ils sont venus pour les enfants* sont publiés sur le site Web de la Commission de vérité et réconciliation à [www.cvr.ca](http://www.cvr.ca). Il est également possible d'en obtenir une copie en téléphonant sans frais au 1-888-872-5554.

La Commission de vérité et réconciliation du Canada a été mise sur pied dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens de 2007 dans le but d'informer tous les Canadiens au sujet de l'héritage des pensionnats indiens et de favoriser un processus de réconciliation et l'établissement de nouvelles relations fondées sur le respect et la compréhension mutuelle.

### **Pour obtenir de plus amples renseignements :**

#### **Nancy Pine**

Conseillère principale, Communications et diffusion  
Commission de vérité et réconciliation du Canada  
Bureau : 613-947-4647, Cellulaire : 613-316-5654

[nancy.pine@trc.ca](mailto:nancy.pine@trc.ca)    [www.cvr.ca](http://www.cvr.ca)